

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 17 (1970)
Heft: 4

Artikel: Le premier siècle de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers
Autor: Chevalier, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-364454>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le premier siècle de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers

S'il est un mouvement proche de la protection civile, c'est bien celui des sapeurs-pompiers. Même but: sauvegarde des gens et des biens dans les conditions les plus difficiles, et souvent au péril de ceux qui interviennent. En bonne partie, même matériel; et très souvent, mêmes hommes servant à la fois dans les services du feu (ou ayant servi) et dans la protection civile. Ceci étant, il apparaît naturel que l'Union suisse pour la protection des civils s'intéresse de façon amicale à tout ce qui se fait dans le cadre de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers (et nous sommes certains que ces sentiments sont réciproques).

Alors, une occasion nous est offerte de manifester de tels sentiments, et dans une circonstance mémorable, puisque ladite fédération (FSSP) fête cette année son centième anniversaire. Ceci à Genève, dans quelques semaines, plus exactement les 8—9 et 10 mai. Mais avant de montrer ce que seront les diverses manifestations mettant en valeur ce premier siècle d'activité de la FSSP, il nous paraît nécessaire de dresser un bref historique de ce groupement et d'en exposer les buts.

L'homme a toujours dû se protéger contre le feu

Et en remontant encore davantage dans le temps, il serait passionnant de montrer, preuves à l'appui, que si l'homme a vu ses conditions de vie changer du tout au tout dès l'instant où il a découvert le feu et où il a su le domestiquer... dès cet instant également, cet élément a été pour lui un danger.

Dont il s'est efforcé de se protéger, avec des moyens rudimentaires au début, mais allant en se perfectionnant en fonction même du développement de la technique. Cette technique augmentant d'ailleurs les dangers d'incendies. Ainsi le feu peut-être comparé à une sorte de cercle magique, mais aussi purificateur dans certains cas, qui tout en servant l'homme lui cause pas mal de soucis. Les compagnies d'assurance spécialisées apportant des chiffres précis à cet égard!

Mais laissons ces considérations philosophiques, sociologiques et économiques, pour retrouver la réalité, qui se situe le 5 juin 1869, alors que 72 délégués se réunissaient à Hérissau, afin d'examiner les points suivants: *Fondation d'une fédération suisse des sapeurs-pompiers; adoption de raccords uniformes pour les tuyaux; création d'un journal; constitution d'une caisse de secours; demande de subventions aux sociétés d'assurance et... utilisation du chemin de fer en cas d'incendie.*

Questions révolutionnaires pour l'époque, dont seul le premier point fut d'ailleurs discuté. Mais c'était là

l'essentiel — dans l'immédiat — et un comité provisoire fut désigné, dans lequel on trouvait le Col Mercier de Genève, et le LtCol Mandrot de Neuchâtel.

Assemblée constitutive le 19 juin 1870 à Aarau

Dès lors les choses vont vite, puisque les délégués réunis à Aarau le 19 juin adoptent les statuts permettant la fondation de ce qui s'appelle dès ce moment la «Société suisse des sapeurs-pompiers». En 1862, c'est la création de la «Caisse de secours», organe important de prévoyance, en 1875 paraît le «Feuerwehr-Zeitung», en 1885 on met sur pied un «Bureau technique» permanent. A l'occasion du 50e anniversaire, en 1920, on fait le point, la Société suisse des sapeurs-pompiers comptant alors 2400 corps affiliés, tandis que quelque 249 000 membres sont assurés à la caisse de secours.

Enfin, étape importante en 1958, avec l'entrée en vigueur d'un nouveau statut, touchant entre autres l'appellation du groupement s'intitulant dès lors «Fédération suisse des sapeurs-pompiers».

Mais si le nom a changé, les buts et les activités restent les mêmes, tout en suivant les progrès de la technique et en s'amplifiant. En résumant on peut dire que la FSSP — présidée actuellement par M. Alfred Fankhauser de Berne — vise à développer et à uniformiser les méthodes de défense contre le feu et autres dommages, d'appuyer les membres dans l'accomplissement de leurs tâches et d'assurer les sapeurs-pompiers et membres des services auxiliaires contre les accidents, maladies et autres dangers.

Les principales activités consistant en:

conseils aux corps de SP; établissement de normes et directives; publication de règlements de manœuvres; essais et homologation d'engins et matériel; organisation de cours fédéraux d'instructeurs et de spécialistes; planification des systèmes d'alarme et des réseaux radio, et enfin recherches sur les produits chimiques et d'extinction.

Il y a là un vaste et intéressant champ d'activité, qui donne l'occasion à la FSSP de collaborer étroitement avec de nombreuses instances officielles ou semi-officielles, dont il serait trop long de donner la liste, mais où nous trouvons en bonne place le service des troupes PA, le service territorial, le commissariat central des guerres, et bien sûr l'Office fédéral de la protection civile.

Célébration du 100e anniversaire

Tout ceci étant et les milieux intéressés genevois ayant apprécié comme il convenait l'honneur qui

leur était fait, se mirent immédiatement à la besogne afin que la confiance mise en eux soit justifiée. Ils nommèrent un comité d'organisation à la tête duquel se trouve Me Pierre Raisin, vice-président du Conseil administratif de la ville de Genève et ils établirent un programme général trouvant l'agrément du comité central de la FSSP, et dont nous donnons ci-dessous l'essentiel:

Jeudi, 7 mai 1970

10.00 à
12.00 Service de propagande
11.00 Ouverture de l'exposition
«Salon international de matériel feu et secours»
22.00 Fermeture de l'exposition

Vendredi, 8 mai 1970

09.00 Ouverture de l'exposition
14.00 Inauguration officielle de l'exposition
15.00 Réception de la FSSP (vin d'honneur)
16.30 Assemblée annuelle des délégués
19.30 Repas pour les invités étrangers
22.00 Fermeture de l'exposition

Samedi, 9 mai 1970

09.00 Ouverture de l'exposition
09.30 Cérémonie du centenaire au Grand Théâtre
11.15 Réception officielle des Autorités genevoises
12.30 Banquet officiel au Palais des expositions
16.00 Remise des prix aux écoliers
17.15 Cortège historique
19.00 Fermeture de l'exposition
19.30 Soirée à la patinoire des Vernets

Dimanche, 10 mai 1970

08.45 Excursion dans la campagne genevoise
09.00 Ouverture de l'exposition
12.00 Repas en campagne
19.00 Fermeture de l'exposition
19.30 Dîner et remise des cadeaux aux délégués étrangers

Lundi, 11 mai 1970

09.00 Ouverture de l'exposition
19.00 Fermeture de l'exposition

Mardi 12 mai 1970

09.00 Ouverture de l'exposition
19.00 Clôture de l'exposition

Tout ceci mériterait de larges commentaires, mais nous réservons aux nombreux participants — et parmi eux pas mal d'autorités — la surprise d'en découvrir les détails sur place.

Notons enfin qu'un timbre-poste a été émis à cette occasion, et que la presse, la radio et la télévision seront mises largement au service des organisateurs. Ces organisateurs, qui — d'ores et déjà — souhaitent à chacun la bienvenue à Genève du 7 au 12 mai 1970, et aux responsables de la protection civile en particulier.

J. Chevalier